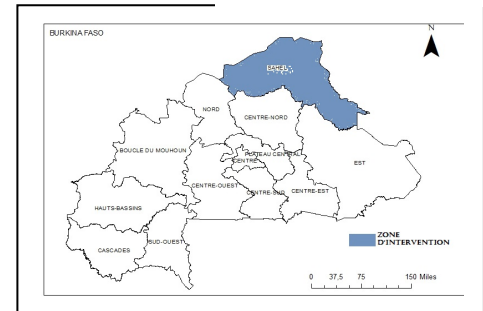


Burkina Faso

Région du Sahel

(498 802 PDI/Source CONASUR au 31 août 2021 hausse de 1,14% par rapport au mois de juillet)



Monitoring de protection



Septembre 2021

1 423 378 Personnes en déplacement soit **4,04%** d'augmentation par rapport au mois précédent au niveau national au 31 août 2021

24 Incidents enregistrés
34% de réduction par rapport au mois précédent

26 Cas de protection pris en charge

13 Cas de protection référés

I. Contexte

Le contexte opérationnel de la région a été marqué courant Septembre par des attaques et des actes de violences orchestrés par des groupes armés non étatiques (GANE) avec pour corolaire des violations des droits humains. Toutes les quatre provinces ont été concernées par les incidents de sécurité mais à des degrés divers ce qui a contribué à réduire l'espace humanitaire et accroître la vulnérabilité des populations.

Au total 24 incidents ont été enregistrés (contre 33 incidents en Août) lesquels ont occasionnés plusieurs violations des droits humains dont les droits à la vie, à la propriété, à l'intégrité physique et psychique, à la liberté et à la sécurité. Ainsi, 277 personnes ont été victimes de violation des droits humains dont les principaux auteurs demeurent les GANE.

61% des incidents enregistrés l'ont été dans la province de l'Oudalan avec 146 personnes affectés. Des mouvements réguliers de populations, essentiellement des femmes et enfants, en provenance de Mansila sont enregistrés dans la commune de Sebba.

Les provinces qui accueillent le plus de personnes qui ont été contraintes au déplacement sont celles du Soum avec la ville de Djibo, du Seno avec les villes de Dori et de Gorgadji ainsi que l'Oudalan avec la ville de Gorom-Gorom. Cependant, la province du Seno jadis calme, est de plus en plus touchée par les incidents et demeure une zone à risque où la situation sécuritaire reste précaire et volatile. Le constat est que le chef-lieu de Région qui est la commune de Dori reste la ville la plus stable où toutes les administrations fonctionnent normalement même si quelques cas de petites criminalités sont enregistrés dans certains quartiers depuis un certain temps.

II. Couverture géographique



Dans la province du Soum :

- **Couverture physique** : la commune de Djibo dont la ville de Djibo et les villages de Borguinde, yathé, So, Banikani, fetokoba, Peteltchioudi, Piladi, Firguindi, Diguetao Mossi, Silgué et Koubel alfa.
- **Monitoring à distance/ informateurs clés _réseaux communautaires** : la commune de Baraboulé (Baraboulé, Filifili, Dotoka, Sofi, Lessam, Petel, Pahoundé, Pétégoli) ; la commune de Tongomayel (Tongomayel, bouloboye, Gankouna, Gouna et Tchimbolo) ; la commune de Koutougou (Soum Bella, Souma); la commune de Diguel (Diguel, Kouyé, Kénou, Lassa, Doundoubangou); la commune de Nassoumbou (Nassoumbou, Wapta, Bouro, Bangaharia) ; la commune de Arbinda centre et la commune de Pobé-Mengao (Pobé centre, Bougé).

Dans la province du Seno :

- **Couverture physique** : les **communes de Dori** notamment les trois sites de (Wendou, Yarala, Petit Paris) et les villages de (Yacouta, Djomga, Kampiti, Bouloy et Boudounguel), de **Bani** (Gangaol), de **Seytenga** (Yataakou) et de **Sampelga** qui ont été couvertes physiquement.
- **Monitoring à distance** / informateurs clés _ réseaux communautaires : les **communes de Gorgadji** (Pétéguersè, Tiékalédji) et de **Falangountou** ont été couvertes par téléphone à travers les informateurs clés et les réseaux communautaires.

Dans la province de l'Oudalan :

- **Couverture physique** : la **commune de Gorom-Gorom** et ses villages que sont (Essakane et Tasmakat) et la **commune de Markoye** centre et les villages de Tokabangou, Salmossi, et Tadayate.
- **Monitoring à distance** : La **commune de Déou** centre et ses villages (Gandafabou et Feroriolé) et la **commune de Tinakof** centre et ses villages (Menzourou, Bangao, et Wassakoré).

Dans la province du Yagha :

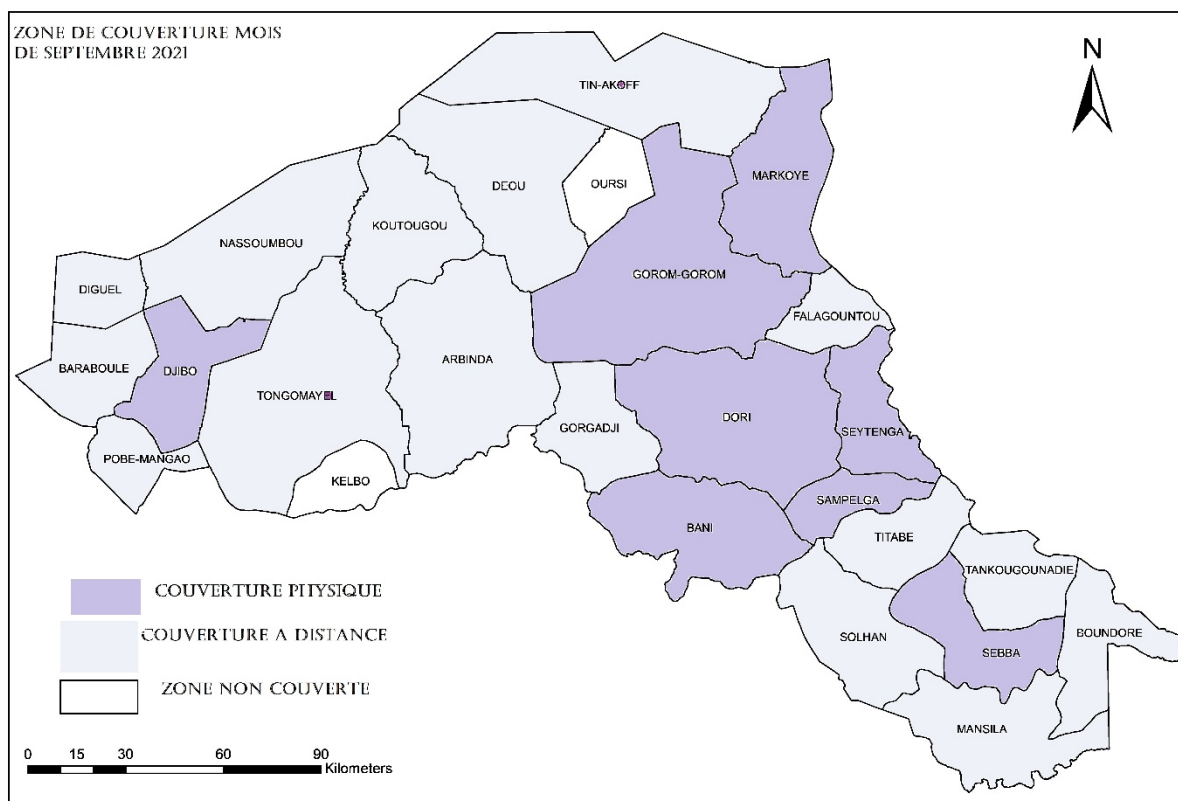
- **Couverture physique** : la **commune de Sebba** à travers les localités de (Tambondi, Kirgou, Ibal, Guissingori, Tambondi)
- **Monitoring à distance** : la **commune de Solhan** (Solhan, Fantafouota; Nabaningou, Yelimbiri), la **commune de Boundoré** (Boundoré, Tangangari, Barantchangou, Kira, Pansi, Takatami), de **Mansila** (Mansila, Babonga, Daroukayrou Tambondi, Kirgou, Ibal, Guissingori, Tambondi), de **Tankougounadié** (Tankougounadie, Keri et Kankanfogol) et de **Titabé** (Titabé, Tiékagnibi, Bortoré, Dinalaye, Gougnel)

Accessibilité. Dans la Région de nombreuses localités demeurent difficiles d'accès du fait de la précarité de la situation sécuritaire due à l'activité des GANE :

Dans la province du SENO, les zones à risque identifiées sont la commune de Gorgadji et certains villages tels que Lamdamol, Demniol, Demmi et Lelly.

Dans la province du Yagha, toutes les communes sont à risque y compris Sebba qui semble être plus sécurisée que les autres. La province du Soum reste une zone à risque d'insécurité car les populations vivent dans la peur d'être d'éventuelles victimes des GANE du fait de l'imposition de certaines lois par ces derniers. En effet, certains villages et les autres communes surtout celles frontalières au Mali où il n'y a pas de force régulière de sécurisation reçoivent le plus souvent des visites des groupes armés non étatiques.

Dans l'Oudalan, les zones à risque identifiées pendant cette période sont les villages de Dibissi, Petabouli, Adjarei-djarei, Fourkoussou, Lere M'bardi, Gangani, Tintabora, Baliata, Beiga, Gagara 1 et 2 dans la commune de Gorom-Gorom et dans la commune de Markoye les villages de Tambao, Konsi, Iklan Oudalan, Tolel- Kaya, l'axe Dorbel-Markoye, Idamossen, Salmossi, Tin-jollet, keltamisguete. Les zones de Deou, et Tin-Akof restent toujours des communes difficilement accessibles et à risque.



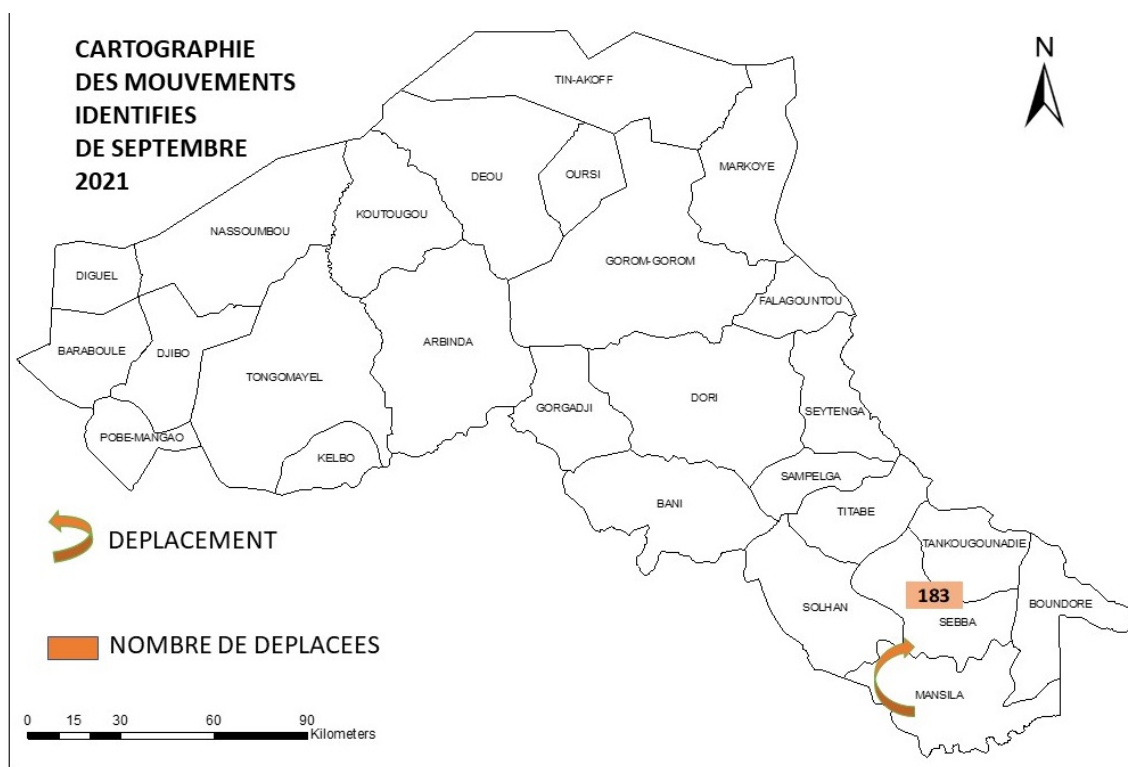
Méthodologie de collecte d'informations. La collecte d'informations s'est réalisée à travers des missions de monitoring et avec l'appui d'un dispositif de protection à base communautaire. Cette collecte s'est faite à travers les outils du monitoring de protection dans les quatre provinces de la Région. Au cours des activités de monitoring, 171 visites ont été effectuées auprès de 266 ménages PDI et communautés hôtes de 2009 personnes dont 452 hommes, 627 femmes, 458 garçons et 472 filles. En outre, Il a été réalisé des activités de distribution de vêtements dans la province du Yagha notamment dans la ville de Sebba au profit de 2651 populations hôtes et de 14 670 PDI en collaboration avec la Direction Provinciale de l'action humanitaire. Le nombre de vêtements reçus par chaque bénéficiaire est de 02 pour les enfants ainsi que les hommes et de 05 pour les femmes. Ces vêtements ont été donnés par le partenaire financier et technique UNHCR pour les populations vulnérables dans le besoin.

Tableau récapitulatif de distribution des vêtements à Sebba dans la province du Yagha:

Localité		Hommes	Femmes	Enfants	Total
Sebba	PDI	1881	2231	10 558	14 670
	Populations hôtes	286	398	1967	2651
	Total	2167	2629	12 525	17 321

III. Typologie des mouvements identifiés

Date	Nombre de personnes	Zone de départ et de destination (Province/commune/village)	Cause
Septembre	Premiers mouvements (183 personnes)		
	183	Mansila vers Sebba	Situation sécuritaire aggravée par l'insécurité alimentaire qui amène les populations à se déplacer vers des zones plus sûres.
	Mouvements secondaires (personnes)		
RAS			
	Mouvements de retour (personnes)		
RAS			



IV. Incidents de protection

1. Statistiques



Incidents

24

Incidents rapportés par les moniteurs, RC et IC



Victimes de Violations

277

Victimes de violations de droits humains

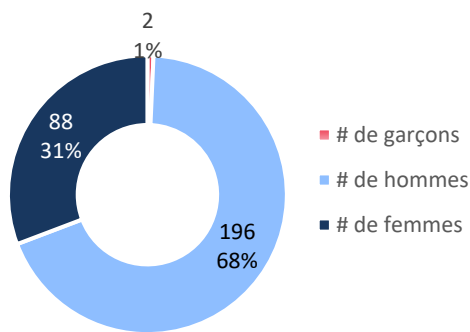


Localités touchées

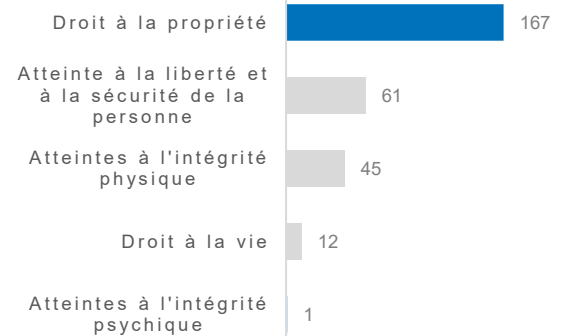
12

Communes touchées, principalement : Mansila, Markoye, Djibo, Sebba

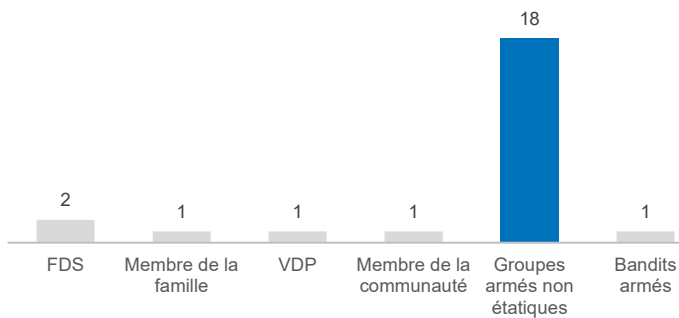
Répartition des victimes



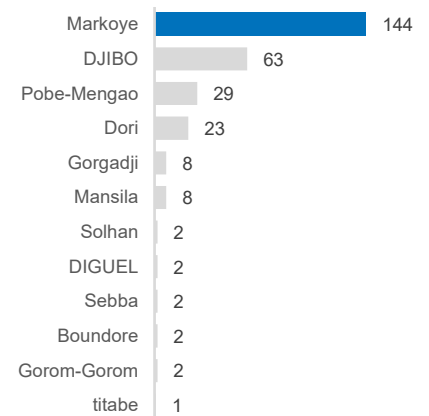
Répartition des victimes par typologie des violations



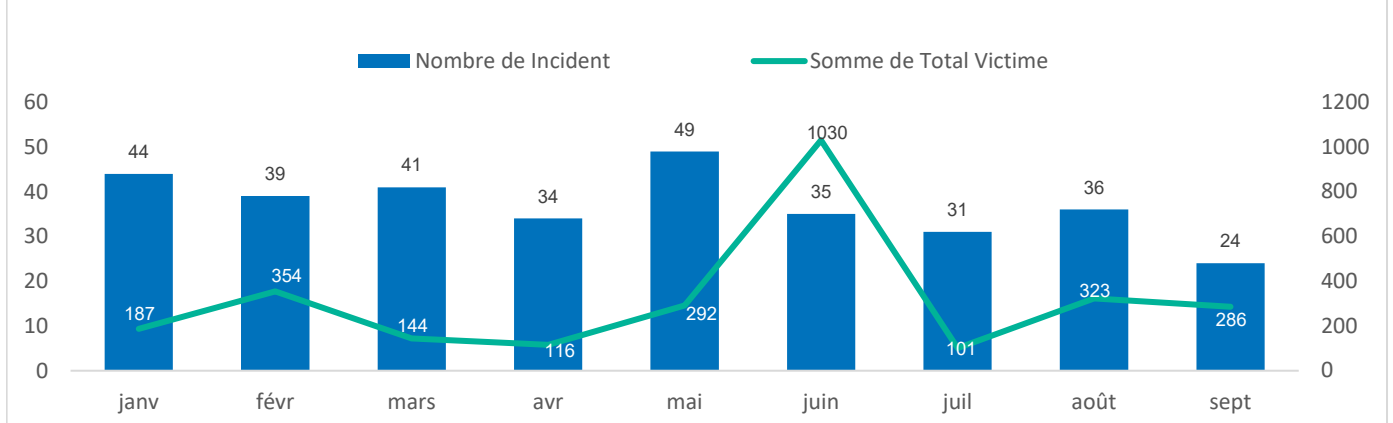
Auteurs présumés des violations



Victimes des violations / communes



Evolution des incidents vs victimes de violations en 2021



1. Détails sur les incidents

Le monitoring a permis au MBDHP d'identifier 24 incidents sécuritaires. Ci-dessous quelques cas illustratifs de ces violations dans les quatre provinces de la Région du Sahel.

Province du Seno

Enlèvement de personnes : enlèvement d'un homme par des GANE le dimanche 12 septembre 2021 dans le village de Guidé dans la commune de Dori. Selon les informations, la victime serait un conseiller municipal de la commune de Dori. Il faut noter que pour le moment l'incident n'a pas provoqué des mouvements des populations.

Atteinte au droit à la propriété : Le 25 septembre 2021 dans la localité de Peteguersey aux environs de 21 heures, les populations ont été victimes de vols de leurs bétails par des GANE. Le 27 septembre 2021 dans le village de Demmi, plus de 100 têtes de bétails ont été emportées par des GANE suivi d'une intimidation du fils du conseiller de la localité.

Province du Soum

Assassinats/meurtres : Le 29 septembre 2021 aux environs de Mentao dans la province du Soum, un véhicule des FDS en mission de reconnaissance a heurté une mine. On déplore la mort de 05 soldats et un autre grièvement blessé. Cette situation inquiétante d'insécurité renait après une courte période d'accalmie.

Vol de biens privés ou publics : Dans la journée du Mercredi 08 Septembre 2021, des membres d'un GANE auraient fait irruption dans le village de Pobé Mengao dans la commune de Pobé-Mengao, province du Soum. Ils auraient procédé au prélèvement de la Zakat (aumône) des animaux (chèvres, bœufs et moutons) dans le village. Selon les informations, une trentaine de personnes seraient victimes de leurs actes. Dans la nuit du 27 septembre 2021 au secteur 01 de DJIBO un boucher a été agressé par des bandits armés. Toute sa recette du jour et d'autres biens ont été emportés.

Enlèvement de personnes : Le 03 Septembre 2021 dans la commune de Diguel, province du Soum, une personne a été enlevée par des membres d'un GANE dans le village de PELEM-PELEM. Selon les informations collectées, il lui est reproché d'avoir fait une demande en mariage à une femme au cours de sa période de viduité.

Le 16 septembre 2021 à FILI-FILI dans la commune de Djibo, un autre homme a également été enlevé par des GANE. En effet, son enlèvement est dû à une dispute entre lui et sa femme. A la suite de cette dispute sa femme est allée se plaindre chez ses frères membres d'un GANE. Il a été fouetté puis libéré le lendemain.

Engin explosif improvisé (EEI) : Dans l'après-midi du 29 septembre 2021, les FDS ont neutralisé un Engin explosif improvisé à Senoré derrière le marché à bétail de Djibo au secteur 05. Il n'y'a pas eu de perte en vies humaines mais l'incident a créé la panique au sein de la population.

Province de l'Oudalan

Assassinats/ meurtres : Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2021, un homme aurait été tué dans le site des PDI de Gosey dans la commune de Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan. En effet, il s'est agi d'un cas d'assassinat d'un jeune homme par sa propre femme à la suite d'une dispute conjugale qu'il aurait eu dans la même nuit. Selon les informations, cette femme aurait poignardé son mari car ce dernier l'aurait violentée. La femme auteure de l'infraction a été arrêtée et déférée à Dori où elle est en détention. Des actions sont en vue avec la collaboration de l'ONG Abbas international pour une dotation en habits au profit de la femme pour un meilleur respect de sa dignité en prison. Il faut rappeler que c'était un cas de mariage forcé qui avait déjà fait objet d'une note pour le dossier.

Atteinte au droit à la propriété : Dans la soirée du 10 septembre 2021 dans les périphéries de la ville de Markoye aux environs de 17 h, province de l'Oudalan, des membres d'un GANE auraient fait irruption. Selon les informations, ces individus seraient venus à bord de plusieurs motos et trouvés 3 enfants PDI (ressortissant de Tin-Akof) qui surveillaient leurs animaux dans la zone de pâture. Après avoir violenté ces enfants (coups et blessures) dont l'âge est compris entre 13 et 15 ans, ces individus auraient conduit plusieurs têtes d'animaux (moutons, chèvres et bœufs) avant de disparaître dans la nature. Ces enfants ont été conduits au CSPS de Markoye accompagnés de leurs parents où ils ont reçu des soins. Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2021, des membres d'un GANE auraient fait irruption à Alyakoum (un quartier de de la ville de Gorom-Gorom) dans la commune de Gorom-Gorom, province de l'Oudalan. Selon les informations, les membres du GANE à bord des motos se sont rendus au domicile du conseiller du quartier Alyakoum mais n'ayant pas trouvé leur cible, ils auraient retiré une moto et un téléphone portable dans cette famille. Ils auraient aussi tiré à plusieurs reprises avant de disparaître dans la nature.

Province du Yagha

Assassinats/ meurtres : Dans la nuit du lundi 6 au Mardi 7 septembre 2021, des coups de feu auraient été entendu vers 21h30mn aux environs de Sissarka (un quartier de Sebba) dans la commune de Sebba province du Yagha. Ces coups de feu auraient semé la panique durant toute la nuit au sein des populations de Sebba. Par ailleurs, dans la matinée du mardi 7 Septembre un corps sans vie a été retrouvé sur l'axe Solhan-Sebba. En effet, selon les riverains, ce corps serait celui du chargé de la sécurité (gardien) du CMA de Sebba dont le cas de son enlèvement avait été soulevé dans un précédent flash le 1^{er} Septembre dernier. Le cadavre serait accompagné d'un message sur un bout de papier interdisant les populations d'emprunter l'axe Sebba-Solhan sous peine de subir le même sort.

Destruction de biens : Dans la nuit du lundi 6 au Mardi 7 septembre 2021, des membres d'un GANE auraient incendié l'école primaire publique de Yagahan dans la commune de Sebba, province du Yagha. L'établissement en question était fonctionnel l'année dernière cependant, cette année des enseignants y ont été affectés mais les cours ne sont pas encore effectifs. Il faut dire que ce village est situé à environ deux kilomètres au Sud de Sebba.

Coups et blessures volontaires : Dans la soirée du dimanche 5 septembre 2021, cinq femmes de Mansila partaient nuitamment dans le village de Babonga (7km de Mansila dans la commune de Mansila) province du Yagha pour chercher des vivres. Elles auraient été interceptées et punies (des coups de fouet et spoliées leurs argents) par des membres d'un GANE. Selon les informations, elles auraient été finalement libérées ce lundi 6 septembre 2021

Enlèvements de personnes : Dans la matinée du mercredi 1^{er} septembre 2021, un homme aurait été enlevé dans le village de Tambondi dans la province du Yagha par des membres d'un GANE. En effet, la victime serait un chargé de la sécurité (gardien) au niveau du CMA de Sebba. Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2021, un homme aurait été enlevé dans le village de GOURGNEL dans la commune de Titabé, province du Yagha par des membres d'un GANE. Selon les informations, la victime serait le CVD du village. Il faut noter que pour le moment l'incident n'a pas provoqué des mouvements des populations.

De l'analyse, il ressort que dans la Région du Sahel, la force publique est plus présente dans les chefs-lieux de province (Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sebba) et dans les localités telles que Mansila, Solhan et Seytenga. Les FDS font des patrouilles dans certaines localités telles que Saouga, Korizena, Tasmakat dans la commune de Gorom-Gorom, Damban, Salmossi dans la commune de Markoye, la commune de Titabé, Tankougounadié, dans la province du Yagha, Sampelga dans le Seno. On remarque aussi la présence de volontaires pour la défense de la patrie principalement dans certaines localités comme Gorgadji et Bani dans la province du Seno et à Sebba, Solhan, Mansila et Boundoré dans la province du Yagha.



Figure 1 : impact de la mine neutralisée à Sénore au secteur 5 de Djibo

V. Situation par secteur

1. SGBV

Éléments clés. Les VBG dans la Région du sahel sont une préoccupation du fait des attaques des GANE d'une part et des pesanteurs socioculturelles d'autre part. Cette situation nécessite des actions concrètes de prévention et de protection des populations.

La recrudescence des attaques et la restriction de la liberté des populations surtout celles féminines occasionne des violations des droits par les GANE. L'interdiction est faite aux femmes de se rendre au marché, en brousse et sur les sites d'orpaillage. Les violences physiques sur les populations féminines et masculines par des GANE sont constatées lorsque celles-ci ne respectent pas les règles imposées. Ainsi une fille de 15 ans de la localité de Takatami dans la commune de Boundoré a été victime de mariage forcé. Après son mariage elle a fui le foyer pour se réfugier chez sa grand-mère. Informés, les GANE sont allés chez la grand-mère pour lui ordonner de ramener la fille chez son mari sinon leur prochain passage sera tragique. Prise de peur, la grand-mère a fui avec la fille pour se réfugier à Sebba. Le 17 septembre 2021, une femme a été enlevée à FILI-FILI dans la province du Soum par des membres d'un GANE et le lendemain elle a été ramenée. Les raisons de son enlèvement ne sont pas connues mais il se murmure des suspicions d'abus sexuel.

Activités de prévention et réponse. RAS

2. Protection de l'enfance

Eléments clés. Dans la Région du sahel la question de la protection de l'enfance est un sujet très préoccupant et la survenue de la crise sécuritaire exacerbe davantage cette situation. Les enfants sont le plus souvent délaissés à eux même, les conduisant ainsi à s'adonner à la mendicité mais aussi à des activités telles que les travaux dans les ménages, au marché, chantier et se déplacent souvent loin de leurs familles à la recherche d'argent. Le travail des enfants est perceptible à tous les niveaux que ce soit dans des ménages ou sur les sites d'orpaillages. En cette période de rentrée scolaire la majorité des enfants ne sont pas inscrits. Cela est sans nul doute dû au manque de moyen financier pour certaines familles pour d'autres les enfants servent de soutien aux familles car ils sont placés dans les ménages et payés mensuellement.

Il a été identifié au secteur 05 de la ville de Djibo dans la province du Soum, un enfant à risque qui est une fille de 6 mois orpheline de mère qui est avec sa tante. Cette tante a reçu de l'aide de la part d'organismes humanitaires mais demeure vulnérable. Dans la ville de Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan, il a été enregistré 08 cas d'enfants orphelins dont 3 filles et 05 garçons (PDI) dans la ville de Gorom-Gorom. En effet ces enfants vivent avec un membre de la famille mais dont leurs conditions de vie sont très défavorables. Toutes les écoles de la province du Yagha sont fermées à l'exception de celles de la ville de Sebba.

Activités de prévention et de réponse. Des enfants orphelins au nombre de 08 ont été référés à l'action humanitaire pour une prise en charge et assistance. Quatre garçons ont été assistés en mobil money pour des besoins sanitaires dans la province du Seno et un enfant dans la province du Yagha.

3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Eléments clés. 39 PBS ont été identifiés lors des activités de Monitoring de protection dont les besoins sont d'ordre alimentaires, sanitaires et en logement.

Activités de prévention et de réponse. 26 PBS ont été assistées dans les provinces du Seno, de l'Oudalan et du Yagha à travers des transferts mobil_ money et en cash money.

Tableau récapitulatif de l'assistance au PBS dans les communes de Sebba dans la province du Yagha, de Dori dans la province du Seno et de Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan :

Province du Seno : DORI			
	Masculin	Féminin	Total
Besoins primaires non satisfaits		02	02
Femme à risque		04	04
Condition médicale importante	04	03	07
Total	04	09	13
Province du Yagha : SEBBA			
	Masculin	Féminin	Total
Condition médicale fragile	02		02
Province de Oudalan : Gorom-Gorom			
	Masculin	Féminin	Total
Femme à risque	00	03	03
Chef de ménage ou tuteur célibataire	01	00	01
Personne vivant avec un handicap	01	00	01
Personne âgée avec des enfants mineurs	01	01	02
Personne âgée en danger	02	02	04
Total	05	06	11

13 personnes ont été référés pendant la période sous rapport dont 04 femmes, 04 hommes et 05 enfants. Ainsi :

Dans la province du Soum, Sept cas de personnes vulnérables ont été référés dont deux cas de personnes témoins de violences contre d'autres personnes au niveau de HI pour une prise en charge psycho-social et cinq autres cas pour des besoins d'assistance en vivre au niveau des services de l'action humanitaire. Dans la commune de Sebba province du Yagha, une personne a été référée à l'action humanitaire pour une assistance en vivres.

Dans la province de l'Oudalan, il a été référé le 10 septembre 2021, une personne âgée de 35 ans au niveau de l'action sociale pour une prise en charge alimentaire car il n'a bénéficié d'aucune assistance alimentaire depuis son arrivée à Gorom-Gorom. Une personne âgée en danger de 75 ans souffrant d'un problème de santé a été référé au niveau de MSF pour une prise en charge médicale. A la date du 15 septembre 2021, une femme souffrante de troubles psychologique a été référé à HI pour une prise en charge psychologique. Également à la date du 21 septembre 2021, il a été référé un jeune âgé de 23 ans au niveau de MSF/Markoye pour une prise en charge psychologique ainsi qu'un enfant 04 ans au niveau de MSF/Markoye pour une prise en charge médicale. En effet cet enfant souffre d'un mal au pied depuis sa naissance, il n'arrive pas à marcher et il boite.

4. Etat de droit

Eléments clés. Dans la Région du Sahel, les FDS notamment les militaires et les gendarmes, sont présentes dans certaines localités et font des patrouilles. Nous notons la présence d'un poste de gendarmerie à Sebba et à Boundoré. Il y a aussi la présence des

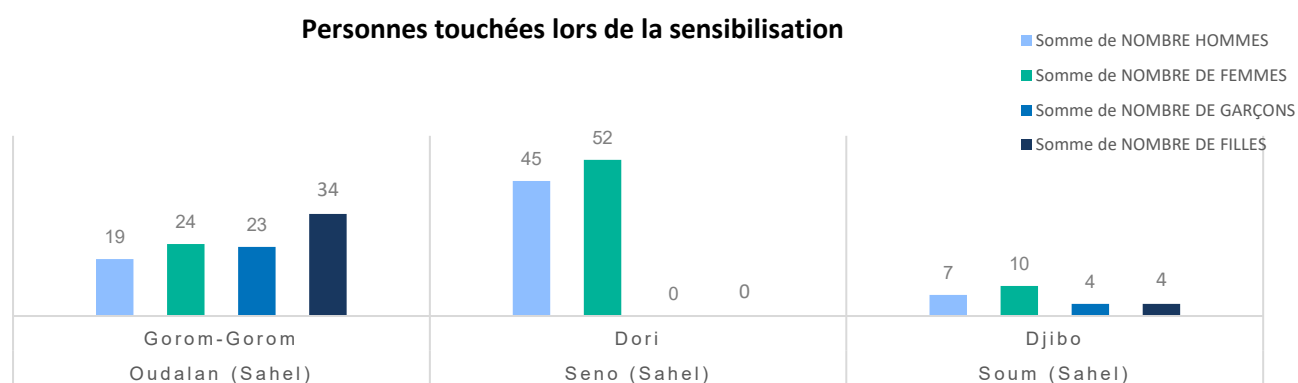
militaires à Sebba et à Mansila. Les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont également à Boundoré, à Sebba, à Solhan, à Mansila, à Gorgadji et à Bani.

Cependant, dans plusieurs localités de la Région, les administrations publiques et privées ne fonctionnent plus à cause des attaques perpétrées dans de nombreuses localités telles que Déou, Oursi, Tin-Akoff, Mansila, Boundoré, Tongomayel, Koutoukou et Baraboulé. Par conséquent, le problème d'accès à la documentation et à la justice se pose dans ces localités. Il faut noter que ces services publics sont concentrés dans les chefs-lieux de province (Gorom-Gorom, Djibo, Sebba) et surtout à Dori le chef-lieu de Région qui est la commune actuellement la plus stable.

5. Cohésion sociale

Éléments clés. Les déplacements massifs entre communautés peuvent créer des tensions entre celles-ci d'où la mise en œuvre d'activité de prévention au profit de ces populations pour mitiger et faire en sorte que ces communautés puissent vivre en bonne intelligence. Des actions sont menées pour prévenir les conflits et créer des cadres de résolutions de ces conflits.

Activités de prévention et de réponse. Des sensibilisations sur la coexistence pacifique ont été réalisées au cours du mois. Celles-ci avec 10 séances ont permis de toucher 222 personnes dont 71 hommes, 86 femmes, 27 garçons et 38 filles.



Le but de cette activité est de renforcer le vivre ensemble, le dialogue et l'entente entre les PDI et les communautés hôtes. Elle a contribué à consolider davantage la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes dans la Région du sahel.

6. Logement, terre et biens

Éléments clés. La question de l'accès au logement, à la terre et aux biens constitue un défi majeur pour les PDI et même pour certaines communautés hôtes. Cette problématique des logements, terres et biens continue de se compliquer davantage dans la mesure où les mouvements de population sont permanents dans la Région.

Le manque de maisons pour les locations dans la province du Yagha est toujours d'actualité notamment dans la commune de Sebba.

Dans la commune de Gorom-Gorom, 16 ménages dont 11 hommes chef de ménages et 05 femmes cheffe de ménage qui ont un besoin en abris ont été identifiés. Dans la commune de Markoye, les moniteurs ont identifié 36 ménages de 28 hommes et 04 femmes. Sur les sites des déplacés de Gorom-Gorom, le constat est que plus de 172 tentes sont délabrées ce qui fait que certaines PDI n'ont plus d'abris.

Activités de prévention et de réponse. RAS

7. Solutions durables

Éléments clés. RAS

Activités de prévention et de réponse. RAS

VI. Protection à base communautaire

Renforcement des capacités. RAS

Activités réalisées par la communauté. Les réseaux communautaires et les informateurs clés ont enregistré 11 incidents sécuritaires sur 24. Cette entité est essentielle dans la chaîne de monitoring de protection dans la mesure où elle fournit des informations sur les incidents sécuritaires et de protections ainsi que sur les violations des droits humains qu'ils constatent dans leurs zones.

VII. Partage d'informations et coordination

Autorités. RAS

Acteurs humanitaires. Au cours de ce mois, le MBDHP dans le cadre du renforcement de la synergie d'action a participé à des activités en collaboration avec d'autres acteurs humanitaires ainsi que l'action sociale dans la région du Sahel. C'est ainsi que dans la journée du 27 septembre 2021 le MBDHP à travers son équipe du Yagha a été invité à participer à une rencontre sur la redynamisation du réseau de protection de l'enfance de la province du Yagha dans la région du Sahel avec TDH, Help, la Santé, la Gendarmerie, l'Action Sociale, des associations locales et bien d'autres structures. Dans la journée du 29 septembre 2021 le MBDHP a été invité par MDM pour prendre part à l'atelier de clôture du projet « Améliorer l'accès aux services sanitaires de qualité pour les femmes les plus vulnérables affectées par la crise humanitaire dans le district sanitaire de Sebba, Région du Sahel ». Dans la matinée du 1^{er} septembre 2021, l'équipe du Yagha a reçu la visite d'une équipe de OIM chargée de monitoring de santé et soutien psychosociale qui interviendront désormais dans le Yagha. Dans la journée du 4 septembre 2021, cette équipe a reçu également la visite de TDH.

VIII. RECOMMANDATION pour septembre 2021

Province	Localité	Objet	Destinataire	Mise en œuvre	Commentaires
Yagha	Mansila	Assistance en vivres	Populations de Mansila	Urgent	
Yagha	Sebba	Assistance en vivres, abris et AME	183 PDI venues de Mansila	Urgent	